

Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation

Cette analyse est présentée afin de donner au lecteur un aperçu des changements survenus dans la situation financière de Nstein Technologies inc. (« Nstein » ou la « Société ») durant l'exercice terminé le 31 décembre 2007. Elle comporte également une comparaison des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie sur la période de douze mois terminée le 31 décembre 2007 avec ceux de l'exercice précédent.

Cette analyse doit être lue en parallèle avec les états financiers consolidés vérifiés au 31 décembre 2007 et les notes afférentes inclus dans le rapport annuel. Les états financiers de Nstein ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »). La Société publie ses résultats en dollars canadiens. Tous les montants qui apparaissent dans cette analyse sont exprimés en dollars canadiens sauf indication contraire.

Certains énoncés de la présente analyse sont de nature prospective et reflètent les hypothèses actuelles de la Société concernant des événements futurs. À ces énoncés s'ajoutent des risques et des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats soient notablement différents de ceux qui sont attendus.

Vue d'ensemble

Nstein Technologies (TSX-V : EIN) développe et commercialise des solutions de publication en ligne multilingues dédiées aux acteurs des métiers de la presse tels les journaux, les magazines et les fournisseurs de contenu numérique. Les solutions Nstein génèrent de nouvelles sources de revenus et réduisent les coûts opérationnels en permettant la mutualisation, la gestion et l'indexation automatisée des contenus numériques. Nstein collabore étroitement avec ses clients pour mettre en œuvre des stratégies gagnantes fondées sur les meilleures pratiques de l'industrie de l'édition, et qui permettent l'implantation rapide de ses produits de *Web Content Management*, *Digital Asset Management* et de *Text Mining Engine*. www.nstein.com

Stratégie

Depuis sa fondation, la Société s'est appliquée à développer et commercialiser des solutions de *text mining* qui accélèrent et améliorent la recherche d'informations multilingues et la réutilisation des contenus. Ses solutions de publication en ligne sont le fruit de nombreuses années d'expérience auprès des éditeurs de contenu numérique, qui furent les premiers à reconnaître l'impact des technologies offertes par Nstein sur la rentabilité de leurs organisations.

La Société entend poursuivre en 2008 le développement et la commercialisation de ces solutions pour laquelle le marché est très réceptif. En effet, ces solutions permettent aux éditeurs de migrer rapidement leurs publications du papier vers le Web, ce qui est crucial pour assurer leur succès. Les sommes consacrées au Web par les annonceurs étant en constante augmentation aux dépens des sommes consacrées aux publications imprimées, les éditeurs doivent rapidement offrir à leurs lecteurs leur contenu sur des sites dotés de fonctionnalités d'avant-garde.

La Société poursuivra aussi ses activités de recherche afin de raffiner encore plus sa technologie et d'identifier d'autres marchés porteurs pour ses solutions de publication en ligne, Nstein ayant notamment mis en place un laboratoire visant à favoriser le développement de nouvelles applications d'avant-garde.

Principaux indicateurs de rendement

Nstein évalue le rendement pour l'ensemble de la Société en se servant d'indicateurs financiers clés, notamment les revenus, le BAIIA* et la perte nette. Ces postes sont décrits aux sections appropriées ci-après. La direction surveille également le rendement au moyen de certains indicateurs liés à l'exploitation.

Principales données financières annuelles

(En dollars canadiens)	2007	2006	2005	2004	2003
	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus	18 171 858	10 717 311	9 103 887	4 848 140	1 775 332
BAIIA*	133 105	(2 785 873)	(3 132 020)	(2 349 974)	(2 183 044)
Perte	(1 830 081)	(4 834 372)	(6 769 125)	(3 195 477)	(2 395 744)
Perte par action de base et diluée	(0,049)	(0,186)	(0,363)	(0,210)	(0,200)
Actif total	29 094 254	18 047 976	12 083 369	15 716 206	5 425 449
Passif à long terme	759 832	1 074 847	2 988 619	2 258 895	749 883

* Définition du BAIIA : Bénéfice (perte) avant les frais financiers, la perte de change, les impôts sur les bénéfices, les amortissements, frais de restructuration et la perte de valeur des actifs incorporels. Le BAIIA est présenté comme mesure supplémentaire du bénéfice afin d'aider les lecteurs à établir la capacité de la Société de générer des liquidités des activités poursuivies et de s'acquitter de ses charges financières. Il s'agit également d'un indicateur généralement utilisé aux fins d'évaluation. Les principes comptables généralement reconnus du Canada ne donnent pas de sens normalisé à cette mesure et celle-ci peut donc ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres entreprises.

Résultats d'exploitation

Revenus

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, la Société a enregistré des revenus de 18 171 858 \$, soit une augmentation de 70 % par rapport aux revenus de 10 717 311 \$ réalisés au cours de l'exercice précédent. Cette hausse des revenus est principalement attribuable à l'augmentation du nombre de ventes de solutions de gestion de contenu en ligne (licence logicielle et services d'implantation) au cours de l'année 2007. La Société tire la majeure partie de ses revenus de la vente de licences d'utilisation de logiciels, de services de soutien technique après-vente et de services spécialisés. Les contrats de licences ayant une valeur unitaire élevée, le prolongement du cycle de vente vers un trimestre ultérieur entraîne un impact notable sur les résultats.

Coût des ventes, net des crédits d'impôt

Le coût des ventes comprend le coût des ressources humaines affectées aux différents projets (employés et consultants externes), ainsi que le coût des logiciels de tierces parties. Le coût des ventes net des crédits d'impôt a augmenté de 38 % en 2007, pour s'établir à 7 561 455 \$ par rapport à 5 474 801 \$ en 2006, conséquence de l'augmentation des revenus. Le coût des ventes varie en général en fonction de la composition des revenus, les coûts directs étant moins élevés pour les revenus provenant de la vente de licences d'utilisation de logiciels comparativement aux revenus provenant de la prestation de services.

Par suite de son admissibilité au Programme Cité Multimédia Montréal, la Société a droit à un crédit d'impôt remboursable de 40 % sur les salaires admissibles jusqu'à un maximum annuel de 15 000 \$ par employé. Ces crédits d'impôt, présentés en diminution du coût des ventes, se sont établis à 202 476 \$ au cours de l'exercice 2007 comparativement à 94 026 \$ en 2006. Cette augmentation des crédits d'impôt est reliée à la hausse des effectifs affectés à la livraison de nos solutions.

Lors du dépôt du budget le 13 mars 2008, le gouvernement de Québec a annoncé la mise en place d'un nouveau crédit d'impôt pour les technologies de l'information, ce qui pourrait permettre à la société de continuer à bénéficier d'une aide comparable au programme Cité Multimédia Montréal. Ce dernier programme expirant août en 2009 pour la Société.

Frais de vente et d'administration

Les frais de vente et d'administration sont principalement constitués des coûts de rémunération des employés, des commissions du personnel des ventes, des frais de déplacement, des coûts reliés aux locaux, des honoraires professionnels, ainsi que des coûts reliés à l'administration d'une société ouverte. Les frais de vente et d'administration se sont chiffrés à 8 233 356 \$ en 2007, par rapport à

6 291 781 \$ en 2006. La hausse des coûts de 31 % résulte principalement de l'embauche d'employés afin d'accélérer la commercialisation de nos solutions.

Frais de recherche et de développement, net des crédits d'impôt

Les frais de recherche et de développement sont composés principalement du coût des ressources humaines affectées aux différents projets. Les frais de recherche et de développement nets des crédits d'impôt se sont établis à 2 248 335 \$ en 2007 comparativement à 1 736 602 \$ en 2006. Cette hausse des coûts est attribuable à l'embauche d'employés en vue d'accélérer l'introduction de nouvelles fonctionnalités à l'intérieur des solutions de la Société. Nstein entend poursuivre en 2008 le raffinement de ses solutions de pointe en gestion de contenu destinées à l'industrie des médias et de l'édition électronique.

La Société bénéficie aussi de crédits d'impôt au titre de la recherche scientifique et du développement expérimental. Ces crédits d'impôt, présentés en diminution des frais de recherche et de développement, se sont établis à 619 935 \$ au cours de l'exercice 2007 comparativement à 420 991 \$ en 2006.

Amortissement des actifs incorporels

Les actifs incorporels sont constitués des technologies acquises, du coût d'acquisition de clients, de relations clients, de licences d'utilisation de logiciels, ainsi que d'accords de non-concurrence. L'amortissement des actifs incorporels a augmenté, passant de 286 906 \$ en 2006 à 442 229 \$ en 2007, soit une hausse de 54 %. Suite à l'acquisition de la société Eurocortex S.A.S., au quatrième trimestre de 2006, la Société a enregistré des actifs incorporels de 496 000 \$, ce qui explique l'augmentation de la charge d'amortissement des actifs incorporels en 2007, comparativement à l'exercice précédent.

Gain et perte de change

La Société a enregistré une perte de change de 149 118 \$ en 2007, par rapport à un gain de 122 482 \$ en 2006. L'appréciation du dollar canadien en 2007 a entraîné une perte sur les comptes débiteurs libellés en dollars américains et en euros. En 2006, l'appréciation du dollar canadien avait entraîné un gain de change relatif aux débetures convertibles libellées en devises américaines. Ces débetures ont été complètement remboursées en 2007, réduisant ainsi l'impact relié au taux de change de cet élément sur les résultats de la Société.

Frais financiers

Les frais financiers se sont élevés à 519 045 \$ en 2007, par rapport à 1 735 495 \$ en 2006. Cette baisse découle majoritairement des frais d'intérêts et de l'amortissement des frais reportés relatifs à la dette par débetures convertibles contractée en 2005 dont le dernier versement a été effectué le 31 août 2007.

Frais de restructuration

Au cours de l'exercice 2007, la Société a engagé une charge de 661 505 \$ au titre de frais de restructuration non récurrents. Ces frais sont principalement composés d'indemnités de cessation d'emploi d'anciens dirigeants ainsi que d'un fondateur.

Perte

Nstein a enregistré une perte de 1 830 081 \$ ou 0,049 \$ par action pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, comparativement à une perte de 4 834 372 \$ ou 0,186 \$ par action pour l'exercice précédent correspondant, soit une baisse de 62 %. La croissance des ventes est la principale cause de la diminution de la perte combinée à une importante diminution des frais d'intérêts relatifs aux débetures convertibles émises en 2005. Cette variation fut cependant en partie atténuée par la hausse des frais de ventes et d'administration en 2007 ainsi que par les frais de restructuration.

Liquidités et ressources financières

Trésorerie et équivalents

Au 31 décembre 2007, la trésorerie et les équivalents se chiffraient à 11 730 855 \$, comparativement à 2 367 125 \$ au 31 décembre 2006. La Société ayant effectué les derniers versements relatifs à sa dette par débetures convertibles le 31 août 2007, elle n'est plus tenue de conserver un montant d'encaisse affectée.

Flux de trésorerie

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation ont totalisé 3 906 218 \$ en 2007, comparativement à 4 745 897 \$ en 2006, cette amélioration est attribuable en grande partie à la diminution de la perte nette laquelle est cependant en partie atténuée par les éléments hors caisse du fonds de roulement en 2007. Les comptes clients ont augmenté de façon notable en 2007 en raison de ventes conclues à la fin de l'exercice. Les crédits relatifs à l'année 2006 n'ayant été encaissés qu'en janvier 2008, les crédits d'impôt remboursable ont donc augmenté significativement.

Activités de financement

Les activités de financement ont généré des liquidités de 11 781 937 \$ en 2007, comparativement à 7 589 220 \$ en 2006. La Société a complété trois placements privés au cours de l'exercice 2007, soit le 7 mai, le 27 septembre et le 30 novembre pour des montants bruts de 1 900 000 \$, 3 000 000 \$ et 8 000 000 \$ respectivement. Des frais d'émission totaux de 784 184 \$ relatifs à ces placements ont été encourus, incluant la commission de 354 000 \$ relative au financement du 30 novembre ainsi que la valeur des bons de souscription émis à titre de commission lors du même placement privé, soit 168 955 \$. En 2006, la Société avait complété un placement privé de 10 000 000 \$. Les versements sur la dette se sont établis à 1 188 991 \$ en 2007 en diminution comparativement à 2 635 837 \$ en 2006. Les versements sur les débetures convertibles émises en 2005 ont diminué durant l'année 2007, le dernier versement mensuel relatif à cette dette ayant été effectué en août 2007. La Société a contracté en début d'exercice 2007 un prêt bancaire de 563 280 \$ pour financer ses crédits d'impôts à recevoir.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie relatifs aux activités d'investissement ont généré 1 488 011 \$ pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2007, comparativement à une utilisation de 2 404 916 \$ pour la même période en 2006. Cet écart est principalement dû à l'encaisse affectée sujette à une convention de gestion qui a diminué de 1 859 799 \$ durant l'exercice 2007 suite au remboursement complet des débetures convertibles ainsi qu'à une utilisation de 534 230 \$ suite à l'acquisition d'Eurocortex S.A.S en 2006.

Sur la base de ses prévisions, fondées sur des hypothèses raisonnables, la Société est d'avis que ses ressources financières actuelles, combinées au flux de trésorerie provenant de ses activités, lui permettront d'atteindre ses objectifs et de maintenir son autonomie financière dans un avenir prévisible.

Obligations contractuelles

(En dollars canadiens)

	Total \$	Moins d'un an \$	Versements exigibles, par période		
			1 à 3 ans \$	4 à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$
Dette à long terme	1 055 829	295 997	522 727	202 133	34 972
Utilisation de locaux	2 679 457	647 017	1 312 058	522 653	197 729
Redevances pour l'utilisation de licences	262 500	262 500	-	-	-

Capitaux propres

Le capital-actions

Le capital-actions autorisé est le suivant :

- Nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale, votantes et participantes
- Nombre illimité d'actions privilégiées, sans valeur nominale, non votantes et non participantes

Émis et entièrement payé	Actions ordinaires	Actions ordinaires
	Nombre	Montant \$
Au 18 mars 2008	51 013 854	54 361 295
Au 31 décembre 2007	41 125 536	52 652 275
Au 31 décembre 2006	33 303 337	40 178 085

Bons de souscription et options d'achat d'actions

Chaque bon de souscription et chaque option d'achat d'actions permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire du capital-actions.

Nombre	18 mars	31 décembre	31 décembre
	2008	2007	2006
Bons de souscription	5 603 218	5 603 218	2 188 939
Options d'achat d'actions	1 569 078	1 519 078	2 408 203
Bons de souscription spéciaux	-	8 000 000	-

Le 7 mai 2007, la Société a annoncé la conclusion d'un placement privé de 1 900 000 \$ avec un groupe d'investisseurs incluant notamment des membres du conseil d'administration et de la direction de la Société. La Société a émis 2 923 074 actions ordinaires à un prix de 0,65 \$ par action. Les frais d'émission d'actions au montant de 19 346 \$ ont été portés en diminution du capital social.

Le 27 septembre 2007, la Société a émis 3 529 412 unités à un prix unitaire de 0,85 \$ pour un produit brut totalisant 3 000 000 \$ dans le cadre d'un placement privé auprès d'un investisseur institutionnel et d'un groupe composé de 27 employés de la Société et d'autres investisseurs. Chaque unité est composée d'une action ordinaire, d'un demi-bon de souscription tranche A et d'un demi-bon de souscription tranche B. Chaque bon de souscription tranche A entier confère le droit à son détenteur d'acquérir une action ordinaire du capital social de la Société au prix de 1,50 \$ et chaque bon de souscription tranche B entier confère, quant à lui, le droit à son détenteur d'acquérir une action ordinaire du capital social de la Société au prix de 2,00 \$. Ces bons de souscription sont valides pour une période de trois (3) ans à compter de leur émission. Le produit brut de 3 000 000 \$ provenant de la vente d'unités a été réparti entre les actions ordinaires et les bons de souscription en fonction de leur juste valeur relative. Ainsi, un montant de 2 258 846 \$ a été attribué aux actions ordinaires et un montant de 741 154 \$ aux bons de souscription. Les frais d'émission d'unités totalisant respectivement 13 950 \$ et 4 577 \$ ont été portés en diminution du capital social et des autres composantes des capitaux propres. Ces titres sont assujettis à une période de restriction à la revente de quatre (4) mois.

Le 30 novembre 2007, La Société a conclu un placement privé par voie de prise ferme de 8 000 000 bons de souscription spéciaux de la Société à un prix de 1,00 \$ par bon de souscription spécial, pour un montant total brut de 8 000 000 \$ (l'« Émission »). L'Émission a été effectuée par le biais d'un syndicat de preneurs fermes menés par Valeurs mobilières Desjardins inc. et incluant Valeurs mobilières TD inc. et Jennings Capital inc. (les « Preneurs Fermes »). Certains initiés de la Société ont souscrit au placement. Chaque bon de souscription spécial permet à son détenteur de recevoir une action ordinaire de la Société lors de l'exercice des bons de souscription spéciaux. Les bons de souscription spéciaux sont exerçables par le détenteur en tout ou en partie et en tout temps après la clôture de l'Émission soit le 30 novembre 2007, (la « Clôture ») sans autre contrepartie additionnelle, et les bons de souscription spéciaux seront présumés être exercés à la première des deux dates suivantes : (a) quatre (4) mois et un jour après la Clôture et (b) la journée qui est trois jours ouvrables après la confirmation des autorités réglementaires canadiennes du dépôt d'un prospectus final qualifiant les actions ordinaires émises suite à

l'exercice des bons de souscription spéciaux. La Société a obtenu cette confirmation le 7 février 2008. Les Preneurs Fermes ont reçu à titre de rémunération à la Clôture, une commission de 354 000 \$ et 354 000 bons de souscription, chacun de ces bons permettant à son détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 1,00 \$ pour une période de deux (2) ans suivant la Clôture. Des frais d'émission de 577 356 \$ (incluant les frais de commission des Preneurs Fermes) ainsi que la juste valeur des bons de souscription octroyés aux Preneurs Fermes, soit 168 955 \$ ont été portés en diminution des capitaux propres.

Quatrième trimestre de 2007

Pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2007, la Société a enregistré des revenus de 6 268 163 \$, soit une augmentation de 61 % par rapport aux revenus de 3 888 532 \$ réalisés pour la période correspondante de l'exercice précédent. Au cours des dernières années, la Société a observé que plusieurs clients semblent procéder à l'acquisition des solutions Nstein au quatrième trimestre, ce qui a contribué cette année à la forte hausse des ventes au quatrième trimestre par rapport au trois trimestres précédents de l'exercice 2007.

Le coût des ventes a augmenté de 30 % au cours du quatrième trimestre 2007 pour s'établir à 2 214 356 \$ contre 1 699 010 \$ pour la période correspondante en 2006, résultat de la hausse de ventes de licences. Le total des autres frais, incluant des frais de restructuration non récurrents de 173 264 \$ s'est établi à 3 944 095 \$ pour le quatrième trimestre de 2007, en hausse de 39 % par rapport à 2 827 852 \$ en 2006. La Société a procédé à l'embauche de plusieurs employés au cours de l'année 2007 afin d'intensifier la commercialisation et le développement de ses produits.

Nstein a enregistré un bénéfice de 109 713 \$ ou 0,003 \$ par action pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2007, comparativement à une perte de 638 330 \$ ou 0,020 \$ par action pour la période précédente correspondante, soit une amélioration de 117 % attribuable à la hausse des ventes.

La trésorerie de la Société a augmenté de 5 493 009 \$ durant le quatrième trimestre 2007 comparativement à une diminution de 1 688 500 \$ pour la même période l'an passé. Cette variation est principalement due à un financement de 8 000 000 \$ effectué le 30 novembre 2007, partiellement compensé par la variation négative des éléments hors caisse du fonds de roulement au montant de 2 682 423 \$. Cette variation est causée par l'augmentation des comptes clients, conséquence directe de la hausse des ventes en toute fin d'exercice.

Les informations trimestrielles suivantes ont été présentées sur la même base que les états financiers consolidés vérifiés. Les montants figurant ci-dessous représentent avec justesse les résultats trimestriels non vérifiés qui doivent être lus en parallèle avec nos états financiers consolidés vérifiés et les notes afférentes.

Principales données financières trimestrielles

<i>(En dollars canadiens)</i>	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre	TOTAL
	\$	\$	\$	\$	\$
Exercice terminé le 31 décembre 2007					
Revenus	3 803 874	4 007 729	4 092 092	6 268 163	18 171 858
BAlIA*	(194 525)	(144 315)	(84 025)	555 970	133 105
Perte	(638 596)	(1 010 003)	(291 195)	109 713	(1 830 081)
Perte par action de base et diluée	(0,019)	(0,028)	(0,008)	0,003	(0,049)
Exercice terminé le 31 décembre 2006					
Revenus	2 053 392	1 961 173	2 814 214	3 888 532	10 717 311
BAlIA*	(807 538)	(1 140 003)	(535 526)	(302 804)	(2 785 871)
Perte	(1 472 878)	(1 679 409)	(1 043 755)	(638 330)	(4 834 372)
Perte par action de base et diluée	(0,079)	(0,079)	(0,033)	(0,020)	(0,211)

* Définition du BAlIA : Bénéfice (perte) avant les frais financiers, la perte de change, les impôts sur les bénéfices, les amortissements et la perte de valeur des actifs incorporels. Le BAlIA est présenté comme mesure supplémentaire du bénéfice afin d'aider les lecteurs à établir la capacité de la Société de générer des liquidités des activités poursuivies et de s'acquitter de ses charges financières. Il s'agit également d'un indicateur généralement utilisé aux fins d'évaluation. Les principes comptables généralement reconnus du Canada ne donnent pas de sens normalisé à cette mesure et celle-ci peut donc ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres entreprises.

Résumé des principales conventions comptables

Constataion des revenus, travaux en cours et produits reportés

La Société constate les produits tirés de la vente de licences d'utilisation de logiciels et des services de soutien technique après-vente s'y rattachant, ainsi que des autres services connexes conformément aux abrégés du Comité sur les problèmes nouveaux CPN-141 à 143 portant sur la constatation des produits. Les honoraires tirés d'ententes visant les licences, les services de soutien technique après-vente et les autres services connexes sont attribués aux diverses composantes selon les éléments probants objectifs et spécifiques à la Société appuyant la juste valeur de chacune des composantes. Les produits tirés des licences d'utilisation de logiciels sont constatés lorsqu'il existe des preuves convaincantes que l'entente est en vigueur, que le logiciel a été livré, qu'il ne fait aucun doute que le produit a été bien accepté, que les frais connexes ont été établis ou peuvent l'être, et que la perception de la contrepartie est raisonnablement assurée. Les produits tirés des composantes de soutien technique après-vente sont constatés au prorata sur la durée du contrat de soutien. Les produits tirés des autres services connexes sont constatés au fur et à mesure que les services sont rendus selon la méthode de l'avancement des travaux. Lorsqu'une perte sur un contrat est suffisamment prévisible, la perte est comptabilisée à titre de charge de l'exercice. De plus, les sommes reçues pour des services qui ne sont pas encore rendus sont comptabilisées à titre de produits reportés au bilan.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants d'actif et de passif portés aux états financiers. Ces mêmes estimations et hypothèses ont aussi une incidence sur la présentation des éventualités en date des états financiers, de même que sur les postes de produits et de charges des exercices. Les estimations importantes comprennent la provision pour créances irrécouvrables, le degré d'avancement des travaux en cours, les crédits d'impôt à recouvrer, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels, la dépréciation d'actifs à long terme, certaines charges à payer, ainsi que l'évaluation d'instruments financiers. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du prix d'achat des entreprises acquises sur la juste valeur estimative des actifs nets identifiables acquis. Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Cependant, ils doivent faire l'objet d'un test de dépréciation sur une base annuelle, ou plus fréquemment, si des événements ou des circonstances surviennent, indiquant qu'il est plus probable qu'improbable qu'ils aient subi une perte de valeur. La recouvrabilité des écarts d'acquisition est déterminée au niveau des unités d'exploitation, au moyen d'un test de dépréciation en deux étapes. Premièrement, la valeur comptable nette d'une unité d'exploitation est comparée à sa juste valeur, laquelle est déterminée en fonction de la valeur boursière. Si la valeur comptable nette d'une unité d'exploitation excède sa juste valeur, la deuxième étape du test doit être effectuée. Lors de cette étape, le montant de toute perte de valeur des écarts d'acquisition représente l'excédent de la valeur comptable d'un écart d'acquisition sur sa juste valeur. Ce montant est porté aux résultats de la période au cours de laquelle elle survient. Aux fins de ce test de dépréciation, la juste valeur des écarts d'acquisition est estimée de la même façon que lors de regroupements d'entreprises, c'est-à-dire qu'elle représente l'excédent de la juste valeur d'une unité d'exploitation sur la juste valeur estimative de ses actifs nets identifiables. La Société est constituée d'une seule unité d'exploitation. La Société a choisi d'effectuer son test de dépréciation annuel en décembre de chaque exercice et n'a constaté aucune perte de valeur pour les exercices 2006 et 2007.

Rémunérations et autres paiements à base d'actions

La Société offre un régime de rémunération à base d'actions qui est décrit à la note 8 des états financiers consolidés. Depuis le 1^{er} janvier 2004, la Société comptabilise des charges de rémunération pour toute forme de rémunération à base d'actions consentie aux salariés au moyen d'une méthode fondée sur la juste valeur. Les charges de rémunération à base d'actions sont amorties sur les périodes d'acquisition. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, la Société a comptabilisé une charge de rémunération de 348 050 \$ (416 300 \$ en 2006).

Modifications aux conventions comptables

Au 1^{er} janvier 2007, la Société a adopté les nouvelles normes comptables du chapitre 1506 « Modifications comptables », du chapitre 1530 « Résultat étendu », du chapitre 3251 « Capitaux propres » et du chapitre 3855 « Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation », de même que du chapitre 3861 « Instruments financiers – Informations à fournir et présentation » du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA). Les principaux changements liés à ces nouvelles normes comptables se résument comme suit :

Modifications comptables et résultat étendu

Le chapitre 1506 établit les critères de changement de méthodes comptables, ainsi que le traitement comptable et l'information à fournir relativement aux modifications de méthodes comptables, aux révisions d'estimations comptables et aux corrections d'erreurs. Le chapitre 1530 introduit le résultat étendu, qui inclut le bénéfice net et autres éléments du résultat étendu. Le résultat étendu correspond à la variation de l'actif net d'une entreprise au cours d'une période découlant d'opérations, d'événements et de circonstances sans rapport avec les actionnaires de la Société. Par conséquent, le chapitre 3250 « surplus » a été révisé pour devenir le chapitre 3251 « capitaux propres ».

Actifs et passifs financiers

Le chapitre 3855 établit les normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers. En vertu de ces nouvelles normes, tous les instruments financiers sont désormais classés comme détenus à des fins de transaction, détenus jusqu'à l'échéance, disponibles à la vente, prêts et créances, ou autres passifs financiers. Leur évaluation au cours des périodes ultérieures est en fonction de leur classement. Les frais de transaction liés aux instruments financiers détenus à des fins de transaction sont imputés aux résultats au cours de la période où ils sont engagés. Pour les autres instruments financiers, la Société a choisi de capitaliser les frais de transaction lors de la comptabilisation initiale et de les présenter avec les instruments financiers afférents. Ils sont par la suite amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actifs et passifs financiers détenus aux fins de transaction sont constatés à la juste valeur, et les variations sont comptabilisées au résultat net. Les actifs et passifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances et autres passifs financiers sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les actifs financiers disponibles à la vente sont mesurés à la juste valeur ou au coût s'il n'existe pas de cotations publiées sur un marché actif et les variations sont comptabilisées au résultat étendu. Par suite de l'adoption de ces nouvelles normes, la Société a classé sa trésorerie et ses équivalents, ainsi que sa trésorerie affectée à court terme comme détenus à des fins de transaction. Les dépôts à terme, les débiteurs et les travaux en cours sont classés comme prêts et créances. Les emprunts bancaires, les comptes créditeurs et les charges ainsi que la dette à long terme sont classés comme autres passifs financiers.

L'adoption de ces nouveaux chapitres n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Modifications comptables futures

L'ICCA a publié les nouveaux chapitres suivants qui s'appliquent aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2007 :

- a) Le chapitre 3862 « Instruments financiers – informations à fournir », établit les informations à fournir pour évaluer l'importance des instruments financiers en regard de la situation financière et de la performance financière de l'entité; et la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée, ainsi que la façon dont l'entité gère ces risques.
- b) Le chapitre 3863 « Instruments financiers – présentation », établit des normes de présentation pour les instruments financiers et les dérivés non financiers. Il reprend les normes de présentation établies par le chapitre 3861 « Instruments financiers – informations à fournir et présentation ».

c) Le chapitre 1535 « Informations à fournir concernant le capital », établit des normes pour la fourniture d'informations sur le capital de l'entité et la façon dont il est géré. Le chapitre décrit les informations à fournir sur les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital de l'entité, ainsi que les données quantitatives synthétiques sur les éléments inclus dans la gestion du capital. Le chapitre cherche à savoir si l'entité s'est conformée aux exigences en matière de capital, et sinon, les conséquences de cette dérogation.

La Société n'a pas encore finalisé l'évaluation de l'incidence de l'adoption de ces nouvelles normes sur ses états financiers consolidés, qui s'appliqueront pour l'exercice débutant le 1^{er} janvier 2008.

Accords hors bilan

La Société n'a aucun accord hors bilan.

Opérations entre apparentés

Au cours de l'exercice, la Société a constaté à titre de frais d'administration une charge de 261 871 \$ pour la rémunération du régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs. Cette transaction a été mesurée à la valeur d'échange correspondant à la contrepartie monétaire convenue entre les parties.

Éventualité

La Société et une institution d'enseignement sont conjointement visées par une poursuite au montant de 885 000 \$. De plus, une poursuite de 500 000 \$US a récemment été signifiée à la Société. La direction est d'avis que ces poursuites sont non fondées et par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée à cet égard.

Événements subséquents

Le 7 février 2008, la Société a obtenu la confirmation de l'Autorité des marchés financiers du Québec à l'effet que le prospectus simplifié définitif de la Société avait été visé par les autorités de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de l'Ontario et du Québec. En conséquence, les bons de souscription spéciaux émis par la Société le 30 novembre 2007 ont été réputés exercés le 13 février 2008, soit trois journées ouvrables après l'obtention du visa susmentionné. La Société a donc procédé à l'émission de 8 000 000 d'actions ordinaires le même jour à l'intention des détenteurs de bons de souscription spéciaux. (note 8f)

Le 13 février 2008, la Société a acquis la totalité des actions en circulation de Picdar Group Ltd « Picdar », fournisseur de solutions de gestion d'images et d'actifs numériques au Royaume-Uni (la "transaction") pour un prix d'achat équivalant à la somme de (i) la valeur d'affaires de l'entreprise établie entre 6 595 000 \$ et 9 245 000 \$ (entre 3 375 000 £ et 4 730 625 £) et du (ii) fonds de roulement excédentaire estimé à la clôture à 4 545 000 \$ (2 325 500 £). Un montant de 6 595 000 \$ (3 375 000 £), a été payé à la clôture de la transaction et le solde de la valeur de l'entreprise, jusqu'à 2 650 000 \$ (1 355 625 £) est payable par versements annuels à compter du 31 mars 2008 en fonction de l'atteinte de revenus futurs et de BAIIA cibles. Chaque versement est composé d'une portion de 75 % en liquidités et de 25 % en actions nouvellement émises de la Société à un prix unitaire fixé en fonction du prix moyen pondéré des 20 derniers jours de transaction des actions de la Société à la Bourse de croissance TSX précédant immédiatement chaque date de versement. Le fonds de roulement excédentaire est payable en liquidités, un premier versement de 3 409 000 \$ (1 744 105 £) ayant été effectué à la clôture de la transaction et le solde étant payable lors de la réception des états financiers de clôture. Le 13 février 2008, la Société a procédé à l'émission de 1 835 480 actions ordinaires à titre de versement initial du prix d'achat. Les actions émises sont assujetties à des conditions d'entiercement et seront libérées trimestriellement sur une période de vingt-quatre (24) mois.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Conformément au règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs, l'évaluation de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société a été effectuée. En se

fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces à la fin de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2007. Ils ont également conclu que la conception de ces contrôles et procédures fournit une assurance raisonnable que l'information importante relative à la Société (y compris ses filiales consolidées) leur est communiquée par d'autres personnes au sein de ces entités, en particulier pendant la période où les documents trimestriels et annuels sont établis. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif d'obtenir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers conformément aux PCGR. Aucune modification au mécanisme de contrôle interne, qui a eu ou pourrait vraisemblablement avoir sur ce dernier une incidence importante, n'a été communiquée par d'autres personnes au sein des entités de la Société ou n'a été identifiée par la direction au cours de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2007.

Risques et incertitudes

Nstein exerce ses activités dans des secteurs soumis à divers facteurs de risque et d'incertitudes. Les affaires de la Société, sa situation financière et ses résultats d'exploitation sont susceptibles de subir l'incidence défavorable des facteurs de risque et d'incertitudes décrits ci-après. Ces facteurs de risque et d'incertitudes ne sont pas les seuls qui pourraient éventuellement avoir un impact sur la Société. D'autres risques et incertitudes dont la Société ignore l'existence pour l'instant, ou qu'elle considère négligeables, pourraient également avoir des répercussions sur la conduite de ses affaires.

Durée du cycle des ventes

Actuellement, le cycle des ventes de la Société est long, et il arrive souvent que l'approbation des contrats par les clients soit retardée pour diverses raisons. Cette situation est totalement indépendante de la volonté de Nstein mais pourrait néanmoins avoir une incidence défavorable sur le niveau des bénéfices de la Société.

Fluctuations potentielles des résultats trimestriels

Les résultats d'exploitation trimestriels de la Société peuvent fluctuer suivant l'échéancier et la taille de certaines commandes; le nombre, la date et l'importance des annonces de nouveaux produits effectuées par la Société et ses concurrents; la capacité de la Société à développer, à présenter et à commercialiser de nouvelles versions améliorées de ses produits sur une base régulière; le niveau de compétitivité des produits et des prix; et les facteurs économiques en général. L'industrie de l'édition, le principal marché pour les produits de Nstein, subit actuellement une importante transformation, ce qui pourrait avoir une incidence sur les dépenses en immobilisations. Ces événements et d'autres, notamment les délais dans le développement et la livraison de nouveaux produits, peuvent avoir une incidence sur les résultats trimestriels dans le futur.

Pertes d'exploitation récentes

La Société a subi des pertes au cours de l'exercice 2007 et des derniers exercices. Conséquemment, la Société affichait un déficit cumulé de 34 341 674 dollars au 31 décembre 2007. Rien ne garantit que la Société sera en mesure de soutenir ou d'augmenter sa rentabilité, ou d'améliorer sa situation de trésorerie grâce à ses activités d'exploitation sur une base trimestrielle ou annuelle dans le futur.

Situation de la trésorerie et accès à des sources de financement

De temps à autre, Nstein a recours aux marchés financiers pour financer ses activités. Les besoins futurs de la Société en matière de capitaux sont tributaires d'un certain nombre de facteurs, notamment des dépenses en recherche et développement nécessaires pour consolider ou améliorer l'avantage concurrentiel de la technologie, ainsi que des dépenses requises pour poursuivre la commercialisation des produits et services de la Société. Cependant, rien ne garantit que du financement supplémentaire sera disponible ou qu'il sera disponible à des conditions acceptables. Tout facteur susceptible d'entraver la capacité de la Société d'accéder aux marchés financiers tels que des fluctuations importantes des taux d'intérêt, des changements de la conjoncture économique ou encore la perception qu'entretiennent les investisseurs quant à sa situation financière ou à ses perspectives de croissance, pourraient influencer défavorablement sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Dépendance à l'égard du personnel clé

La Société est largement tributaire de ses dirigeants et de son personnel clé. La perte de leurs services aurait une incidence défavorable importante sur les activités de la Société. Rien ne garantit qu'un employé donné ou que tous les employés de la Société demeureront à l'emploi de celle-ci ou qu'ils ne créeront pas leurs propres sociétés afin de lui faire concurrence ou qu'ils n'accepteront pas des postes auprès d'entreprises concurrentes. Toutefois, la Société a conclu des contrats d'emploi avec tous ses employés, lesquels prévoient des engagements de non-concurrence, de non-sollicitation et de confidentialité.

Bien que tous les employés de la Société aient conclu une entente de confidentialité, rien ne garantit que ces contrats ne seront pas enfreints ou que les secrets commerciaux et les connaissances qui font partie intégrante de la propriété intellectuelle de la Société ne seront pas connus par d'autres moyens ou découverts de façon indépendante par des tiers. Le recrutement et la fidélisation d'employés, de partenaires, de conseillers et de consultants qualifiés seront essentiels à la gestion efficace de la croissance de la Société. La concurrence est vive pour ces employés dans le secteur où la Société exerce ses activités et rien ne garantit que la Société sera en mesure de recruter de telles personnes et de les maintenir en poste.

Concurrence

Nstein évolue dans un domaine relativement nouveau où s'affrontent de plus en plus de concurrents. De nouveaux joueurs, de nouvelles alliances et de nouvelles solutions technologiques entrent continuellement sur le marché. Afin de conserver son avantage concurrentiel, la Société continuera d'investir intensivement dans la recherche et le développement et devra conserver son personnel clé.

Protection de la technologie exclusive

Le succès de la Société est en partie lié à sa capacité de protéger ses droits de propriété intellectuelle. La Société s'appuie, à cette fin, sur diverses mesures de protection, notamment sur les lois régissant les brevets, les droits d'auteur, les marques de commerce et le secret commercial, de même que sur des dispositions contractuelles. Bien que la Société ait déposé des demandes de brevet et qu'elle détienne des brevets en Europe et aux États-Unis, ceux-ci ont trait à des versions antérieures des technologies utilisées par la Société. D'autres technologies et applications effectivement mises au point et utilisées par la Société sont protégées par une combinaison de droits d'auteur, de secrets commerciaux et de dispositions contractuelles. La Société peut déposer, si elle le juge nécessaire, des demandes de brevet additionnelles. Malgré le recours à ces mesures, certains tiers pourraient obtenir et utiliser la propriété intellectuelle de la Société sans son autorisation. Il est difficile d'assurer la surveillance de l'utilisation non autorisée de la propriété intellectuelle et certaines lois étrangères n'offrent pas la même protection que les lois canadiennes et américaines. Pour protéger sa propriété intellectuelle, la Société pourrait s'engager dans des litiges qui pourraient occasionner des frais importants, détourner l'attention de la direction, causer des retards importants et perturber de façon significative la conduite des activités de la Société. Compte tenu de la concurrence accrue, le risque que d'autres sociétés essaient de produire de nouveaux produits ou des technologies de remplacement augmente.

Dépendance à l'égard de certains droits de propriété intellectuelle sous licence

La Société obtient auprès de tiers des licences pour certaines technologies utilisées dans ses produits. La résiliation ou l'expiration de certaines de ces licences d'utilisation ou l'incapacité de l'un des concédants de maintenir ou de mettre à jour ses produits de façon appropriée pourraient nuire à la capacité de la Société d'expédier ses solutions pendant la période où elle tente de mettre en œuvre une technologie de rechange provenant d'autres sources et pouvant nécessiter des investissements importants non planifiés. En outre, une technologie de rechange pourrait ne pas être disponible et, si elle l'était, elle pourrait ne pas être accessible selon des modalités acceptables sur le plan commercial. Il pourrait être nécessaire ou souhaitable, éventuellement, d'obtenir des licences d'utilisation auprès de tiers pour une technologie applicable à l'une ou plusieurs des solutions de la Société ou pour des technologies actuelles ou futures qui amélioreraient l'offre de produits de la Société. Il y a un risque que la Société ne puisse obtenir les licences d'utilisation pour la technologie nécessaire selon des modalités acceptables sur le plan commercial, ou même qu'elle ne puisse pas du tout les obtenir.

Utilisation de logiciels libres

La Société utilise, pour le développement de certains de ses produits logiciels, certains logiciels libres qui ne sont pas mis à jour par le développeur d'origine ou pour lesquels le soutien n'est pas assuré par celui-ci. Ces logiciels libres ont été initialement développés par des tiers sur lesquels la Société n'a aucun contrôle. La Société n'a aucune garantie que l'utilisation de ces composantes de logiciels intégrés ne porte pas atteinte aux droits de propriété intellectuelle d'autres parties et la Société pourrait faire l'objet de poursuites en contrefaçon relativement à cette utilisation. La Société n'a mené aucune enquête indépendante pour déterminer si les sources d'approvisionnement de ces logiciels détiennent les droits nécessaires pour autoriser la Société à les utiliser sans risque de poursuite en contrefaçon de la part de tiers. Si des tiers intentaient avec succès des poursuites en contrefaçon contre la Société, elle pourrait être obligée de remplacer certaines composantes au moyen d'équivalents développés à l'interne ou sous licence d'utilisation commerciale, ce qui pourrait retarder les plans de développement du produit, nuire à la capacité de la Société d'assurer le soutien de ses clients et/ou obliger la Société à payer des droits de licence. Certaines licences de logiciels libres prévoient que tout logiciel utilisant ou incorporant de telles composantes distribuées aux termes de ces licences sera assujéti aux mêmes droits de distribution généraux et aux autres dispositions du contrat de licence.

Atteinte aux droits de propriété intellectuelle

Bien que la Société soit d'avis que ses produits et autres propriétés intellectuelles ne portent pas atteinte aux droits de propriété de tiers, le succès commercial de la Société dépend en partie de la non-violation des droits de propriété intellectuelle d'autres sociétés. Un certain nombre des concurrents de la Société et d'autres tiers ont obtenu des brevets, ou peuvent avoir déposé des demandes de brevet, relativement à des technologies similaires à celles que la Société utilise dans ses solutions. Certains de ces brevets pourraient assurer une protection de portée très générale aux titulaires des brevets. La Société pourrait faire l'objet de réclamations de tiers alléguant que sa technologie porte atteinte à leurs droits de propriété intellectuelle en raison de la croissance de produits sur les marchés cibles de la Société, du chevauchement des fonctionnalités de ces produits ou de la prédominance des produits. La Société pourrait faire l'objet de telles réclamations, directement ou indirectement, fondées sur les garanties d'indemnisation qu'elle offre de façon courante à ses clients et à ses partenaires à cet égard. Il pourrait être nécessaire pour la Société de s'engager dans des litiges pour déterminer la portée, le caractère exécutoire et la valeur des droits patrimoniaux de tiers ou pour établir ceux de la Société. Certains concurrents de la Société ont, ou sont associés à des sociétés qui ont, des ressources beaucoup plus importantes que celles de Nstein, et peuvent donc supporter les frais associés à des litiges complexes en matière de propriété intellectuelle pour une plus longue période que Nstein. Peu importe la validité de telles réclamations, le processus d'évaluation et de défense pourrait nécessiter un temps considérable, et elles pourraient entraîner des litiges coûteux, causer des retards ou des interruptions dans l'expédition des produits; empêcher la direction de se concentrer sur les activités de l'entreprise; entraîner pour la Société des responsabilités importantes ou des recours en équité, y compris des injonctions, forcer la Société à conclure des contrats de redevances ou de licence ou à modifier la technologie contrefaite ou à cesser de l'utiliser. La Société pourrait se voir interdire de développer ou de commercialiser certains produits et certaines technologies à moins d'obtenir une licence d'un tiers. Rien ne garantit que la Société pourra obtenir une telle licence selon des modalités favorables sur le plan commercial, ou même l'obtenir tout simplement. Si la Société n'obtient pas une telle licence, elle pourrait être forcée de mettre un terme à la vente de certaines de ses solutions.

Responsabilité éventuelle à l'égard des produits

En raison de leur complexité, les produits de Nstein, peuvent contenir des erreurs non détectées ou causer des problèmes de compatibilité, particulièrement lorsqu'ils sont mis en marché pour la première fois ou que de nouvelles versions sont lancées. Rien ne garantit que des erreurs ne seront pas décelées dans les nouveaux produits après le début des livraisons commerciales. Nstein a mis en place un programme d'assurance qualité et effectue des essais rigoureux visant à limiter le plus possible les erreurs. La Société souscrit une assurance responsabilité générale qui couvre notamment les erreurs professionnelles et les omissions.

Risque de crédit

Les instruments financiers qui pourraient assujettir la Société à un risque de concentration de crédit se composent principalement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, de dépôts à terme et des comptes débiteurs. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les dépôts à terme sont détenus par des institutions financières reconnues. Par conséquent, la direction estime que le risque de non-exécution relatif à ces instruments est très minime.

Il n'existe aucune concentration particulière du risque de crédit. En général, la Société n'exige pas de garantie supplémentaire ou autre de ses clients à l'égard de ses comptes clients; cependant, le crédit est accordé aux clients uniquement après l'évaluation de leur solvabilité. En outre, la Société révisé continuellement le crédit de ses clients et établit une provision pour les créances douteuses lorsqu'il est jugé qu'un compte ne pourra être recouvré.

Risque de change

La Société est exposée aux risques de change en raison de ses ventes à l'étranger et des comptes clients qui en découlent. La majeure partie de ces ventes est libellée en dollars américains, en euros et en livres sterling. Ces risques sont en partie compensés par des achats et des charges d'exploitation libellés en dollars américains, en euros et en livres sterling.

Gestion de la croissance

Compte tenu de la croissance rapide que connaît le secteur d'activité de la Société, des pressions importantes s'exerceront sur le personnel de direction, d'exploitation et technique. La Société prévoit un accroissement des charges d'exploitation et des frais liés au personnel dans le futur. Afin de gérer cette croissance, la Société devra augmenter le personnel technique et d'exploitation et assurer la gestion des employés, tout en s'assurant de maintenir efficacement un nombre important de relations avec des tiers. Rien ne garantit que la Société sera en mesure de gérer la croissance de ses activités. L'incapacité de la Société de mettre en place des systèmes de gestion cohérents, d'ajouter aux ressources économiques ou de gérer son expansion de façon appropriée aura un effet significatif et imprévisible sur son exploitation et les résultats de celle-ci.

Acquisitions

La Société prévoit continuer à faire l'acquisition d'entreprises et d'actifs. Rien ne garantit que la Société sera en mesure de réaliser les acquisitions ni qu'elle réussira à intégrer à ses activités les entreprises et actifs nouvellement acquis. Si elle ne réussit pas à le faire et à retenir le personnel clé des entreprises dont elle fait l'acquisition, les résultats d'exploitation de la Société pourraient en subir les contrecoups. Les acquisitions pourraient exiger, en plus des liquidités tirées des activités de la Société, d'autres sources de financement. Rien ne garantit que des ressources financières supplémentaires seront disponibles ni qu'elles le seront selon des conditions acceptables. Le défaut d'obtenir de tels financements pourrait entraver ou empêcher les acquisitions futures.

Conséquences fiscales négatives possibles

Nstein tire des avantages importants des programmes gouvernementaux appuyant la recherche et le développement au Canada, notamment les crédits d'impôt à la recherche scientifique et au développement expérimental, et du financement public. Si des changements aux lois ou aux politiques des gouvernements relativement à ces programmes devaient entraîner leur annulation ou des modifications défavorables, ou que la Société ne soit plus en mesure de participer à ceux-ci, les frais d'exploitation de la Société augmenteraient considérablement.

La présente analyse de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Société a été préparée le 18 mars 2008. Des renseignements additionnels sur la Société sont publiés sur le site Web SEDAR à l'adresse www.sedar.com.



Bruno Martel

Chef de la direction financière